



Campagnes de contrôle Alimentation pour groupes spécifiques et compléments alimentaires 2017

Les présents contrôles ont été effectués par des agents de la Division de la Sécurité Alimentaire, Direction de la Santé du Ministère de la Santé, dans le courant de l'année 2017.

1. Champ d'application

L'objectif est de contrôler les aliments pour groupes spécifiques et les compléments alimentaires sur différents critères.

L'alimentation pour groupes spécifiques comprend les produits suivants :

- 1) préparations pour nourrissons et préparations de suite,
- 2) denrées alimentaires à base de céréales et aliments pour bébés destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge,
- 3) aliments destinés à être utilisés dans les régimes hypocaloriques, destinés à la perte de poids;
- 4) aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales;



Le tableau 1 reprend le nombre d'analyses qui ont été réalisées par catégorie d'aliments.

Le contrôle des compléments alimentaires réside essentiellement à vérifier l'absence de substances potentiellement dangereuses, à activité pharmacologique ou dopantes dans ces produits.

2. Réglementation

- Règlement (CE) n° 178/2002 du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
- Règlement grand-ducal du 11 décembre 2003 concernant les compléments alimentaires.
- Règlement (UE) n° 609/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 concernant les denrées alimentaires destinées aux nourrissons et aux enfants en bas âge, les denrées alimentaires destinées à des fins médicales spéciales et les substituts de la ration journalière totale pour contrôle du poids.

Et toutes les réglementations spécifiques (pesticides, additifs, microbiologie, étiquetage, contaminants,...).

Division de la sécurité alimentaire	3, rue des Primeurs L-2361 Strassen	 (352) 2477 5620  (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu	
FC/LZ/PH	29/07/2016	DOC-153 Rev02	Page 1/3

3. Les méthodes

Echantillonnage

Les prélèvements sont réalisés de manière sélective au niveau des distributeurs, des détaillants et des transformateurs sur le marché luxembourgeois. Certains échantillons sont prélevés à l'importation suite au contrôle douanier.

Méthodes analytiques

Les échantillons de compléments alimentaires sont analysés par chromatographie gazeuse couplée à la spectroscopie de masse et par chromatographie liquide couplée à la spectroscopie de masse (identification, méthode screening général).

Les autres méthodes analytiques sont décrites dans les rapports correspondant aux domaines spécifiques (pesticides, additifs, microbiologie, contaminants,...).

4. Les résultats

Tableau 1 : Résultats des analyses :

	Conforme	Non conforme	Non évalué	Valeur élevée	Total
ALIMENT POUR NOURRISSON	478	0	208	7	693
Additif	2				2
Allergènes					0
Contaminant	202		126	7	335
Matériaux en contact					0
Mycotoxine	274		82		356
OGM					0
ALIMENT REGIME	16	0	0	0	16
Additif					0
Bactériologie	16				16
COMPLEMENT ALIMENTAIRE	257	16	36	0	309
Additif	190	10			200
Screening	30	5	5		40
Bactériologie					0
Contaminant	23		31		54
Irradiation	14	1			15
Grand Total	751	16	244	7	1018

5. Conclusions

7 échantillons d'aliment pour nourrissons et enfants en bas âge présentaient des valeurs élevées en acrylamides et/ou en 3-MCPD. Plus de détails dans le rapport sur les contaminants.

Pour les compléments alimentaires 8 échantillons n'étaient pas conformes pour les conservateurs, 2 pour les édulcorants. Le screening a révélé la présence de caféine incorrectement signalée sur l'étiquette et un échantillon avait été irradié, ce qui n'est pas autorisé.

Analyse de la tendance en matière de manquement

	2017		2016		2015	
	%conf	%NC	%conf	%NC	%conf	%NC
ALIMENT POUR NOURRISSON	98,6	1,4	99,4	0,6	99,3	0,7
Additif	100,0	0,0	100,0	0,0	93,8	6,3
Allergènes			100,0	0,0		
Contaminant	96,7	3,3	97,8	2,2		
Matériaux en contact			100,0	0,0		
Mycotoxine	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
OGM			100,0	0,0		
Bactériologie					100,0	0,0
ALIMENT REGIME	100,0	0,0	97,9	2,1	100,0	0,0
Additif			100,0	0,0		
Bactériologie	100,0	0,0	96,9	3,1	100,0	0,0
COMPLEMENT ALIMENTAIRE	94,1	5,9	96,6	3,4	96,0	4,0
Additif	95,0	5,0	100,0	0,0		
Screening	85,7	14,3	93,9	6,1	96,0	4,0
Bactériologie			100,0	0,0		
Contaminant	100,0	0,0	97,0	3,0		
Irradiation	93,3	6,7	100,0	0,0		
Grand Total	97,0	3,0	98,6	1,4	99,0	1,0

L'analyse du tableau ci-dessus montre un taux de conformité élevé pour les 3 catégories de produit.

Mesures prises en cas de manquement

Des rapports d'avertissement ont été rédigés.